

ÉCONOMISER LE CHAUFFAGE POUR RÉDUIRE LE CO2

ARTICLES

[mise à jour : 12/2019]



Réduire la consommation de chauffage est l'une des actions les plus efficaces pour préserver le climat. Voici comment économiser jusqu'à 1,5 tonnes de CO₂ par personne et par an.

Le chauffage est un poids lourd de l'empreinte carbone du Belge. C'est la principale consommation d'énergie à la maison et dans le secteur tertiaire (bureaux, magasins, piscines...). Pour se chauffer, on utilise le plus souvent des énergies fossiles (gaz naturel, mazout, propane), très émettrices de CO₂.

Économiser le chauffage peut permettre de réduire ses émissions de carbone d'une tonne à 1,5 tonnes par personne et par an. Quand l'objectif est de [passer de 12 à 6 tonnes de CO₂ par personne d'ici 2030](#), on comprend vite l'intérêt d'agir sur le chauffage des bâtiments. Mais comment ?

Sommaire :

- [Économiser le chauffage à la maison](#)
 - [Améliorer l'isolation de sa maison](#)
 - [Installer un système de chauffage économe](#)
 - [Bien utiliser son chauffage](#)
- [Le nécessaire soutien des pouvoirs publics](#)
 - [Les primes énergie](#)

- [Les prêts verts](#)
 - [Les normes énergétiques](#)
 - [Une tarification carbone](#)
 - [Le rôle des entreprises](#)
-

Économiser le chauffage à la maison

Voici 3 façons efficaces de baisser sa consommation de chauffage.

Améliorer l'isolation de sa maison

C'est l'action prioritaire. Elle permet d'**économiser de 500 à 1250 kg de CO₂** par personne et par an en moyenne. C'est bon pour l'environnement, cela permet de faire des économies sur le long terme et surtout cela augmente beaucoup le confort et le bien-être dans son logement.

> Lire aussi :

- [Pourquoi envisager une rénovation basse énergie ?](#)
- [10 conseils pour préparer la rénovation de sa maison](#)

Si on envisage de construire, on vise plutôt un appartement ou une maison mitoyenne, de petite surface, avec une excellente isolation, une excellente étanchéité à l'air et un système de ventilation performant (qui permet de renouveler l'air intérieur en minimisant les pertes de chauffage).

Installer un système de chauffage économe

Par exemple une **chaudière à condensation**. Évidemment, c'est plus intéressant de faire cela une fois que son logement est isolé. Dans l'idéal, on minimise tellement les besoins de chauffage que l'on peut **se passer de chauffage central** ou se contenter d'une **pompe à chaleur**. Avec un chauffage économe, on épargne encore **250 à 500 kg de CO₂**.

> Lire aussi : [Quel système de chauffage choisir ?](#)

Bien utiliser son chauffage

Que l'on soit propriétaire ou locataire, on peut agir grâce à des **gestes gratuits** ou des **petits travaux pas chers**. On économise ainsi **250 à 500 kg de CO₂**.

Par exemple :

- baisser le température la nuit ou quand on sort
- bien programmer le thermostat et les températures de consigne
- éviter les courants d'air
- placer des panneaux réflecteurs derrière les radiateurs
- ...

> Pour plus d'astuces : [8 conseils pour économiser le chauffage cet hiver](#)

Le nécessaire soutien des pouvoirs publics

Rénover le bâti est essentiel mais aussi coûteux. Les pouvoirs publics peuvent encourager la rénovation et l'isolation grâce à divers systèmes.

Les primes énergie

Certains travaux permettent de diminuer considérablement la consommation et la facture de chauffage mais ils coûtent tellement cher qu'il faut de nombreuses années avant de récupérer son investissement au travers des économies. C'est pourquoi les primes énergie pour améliorer l'isolation d'un logement existent depuis des années. Elles sont **indispensables pour rendre les travaux plus accessibles et les rentabiliser plus rapidement**.

> Voir plus d'infos sur [les primes rénovation et énergie en Wallonie](#) ou [à Bruxelles](#)

Les prêts verts

Le prêt vert est un autre coup de pouce appréciable : il permet d'**emprunter à un taux de 0%** et d'entreprendre des travaux **même si l'on ne dispose pas de réserves d'argent**.

> Plus d'infos :

- pour la Wallonie, sur le site de [la Sociétét Wallonne du Crédit Social](#) ou celui du [Fonds du Logement de Wallonie](#) (pour les familles nombreuses et les propriétaires bailleurs)
- pour Bruxelles, sur le site de [Homegrade](#)

Les normes énergétiques

Les normes énergétiques sont efficaces pour ce qui concerne **les nouvelles constructions et les grosses rénovations**. Par contre, elles n'apportent pas de solution pour l'immobilier existant. Or **le rythme de rénovation est insuffisant** pour arriver à améliorer l'isolation des bâtiments anciens : à peine 1% par an alors qu'on devrait arriver à 3% par an.

Une tarification carbone

Une tarification carbone (dite parfois taxe carbone) permettrait de **dégager des fonds pour financer des travaux de rénovation** pour les logements les plus énergivores.

> [Plus d'infos sur la tarification carbone](#)

On pourrait commencer avec un montant de 10€/tonne de CO₂ en 2020 (ce qui correspond à 50€ pour une consommation de 2000 litres de mazout). Mais elle devrait être redistributive : les plus hauts revenus paieraient tandis que les faibles revenus seraient bénéficiaires. Un débat a eu lieu à ce sujet [au niveau fédéral entre les parties prenantes](#).

Le rôle des entreprises

Les entreprises ont une belle **carte à jouer en matière de rénovation, de développement de matériaux et de solutions techniques** pour aider à diminuer les consommations de chauffage. Que ce soit pour les thermostats connectés, les pompes à chaleur, les pellets de chauffage...

Côté consommation de chauffage, les **magasins** ont par contre de sérieux efforts à faire. Le problème ? Les portes qui restent grandes ouvertes toute l'année et qui gaspillent le chauffage en hiver et la climatisation en été. C'est particulièrement le cas des grandes chaînes de vêtements qui, sous prétexte d'inciter la clientèle à entrer dans les magasins, provoquent des émissions de CO₂ gigantesques : **5 tonnes de CO₂/m²/an**. Installer des **portes automatiques** est le minimum pour arrêter ce gaspillage.

Plus d'info

- [Climat : arrête d'en faire des tonnes](#), la campagne d'écoconso, avec une checklist de 16 actions pour diviser ses émissions de gaz à effet de serre par 2 en 10 ans.



Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <mailto:jmoerman@ecoconso.be>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/content/climat-arrete-den-faire-des-tonnes>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/content/pourquoi-envisager-une-renovation-basse-energie>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/10-conseils-pour-preparer-la-renovation-de-sa-maison>
- [6] <https://www.ecoconso.be/fr/content/quel-systeme-de-chauffage-choisir>
- [7] <https://www.ecoconso.be/fr/content/8-conseils-pour-economiser-le-chauffage-cet-hiver>
- [8] <https://www.ecoconso.be/fr/content/nouvelles-primenes-energie-et-renovation-en-wallonie-partir-du-1er-juin>
- [9] <https://environnement.brussels/thematiques/batiment/primenes-et-incitants/les-primenes-energie-en-2019>
- [10] <https://www.swcs.be/renover/que-proposons-nous/>
- [11] <https://homegrade.brussels/particuliers/pre-vert-bruxellois/>
- [12] https://www.ecoconso.be/fr/content/comment-reduire-les-emissions-de-gaz-effet-de-serre-de-50#_Toc3793693
- [13] <https://www.climat.be/fr-be/news/2018/resultats-du-debat-national-sur-la-tarification-carbone>
- [14] <http://www.ecoconso.be/fr/content/climat-arrete-den-faire-des-tonnes>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

